SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES
COURS D'EAU CHATILLONNAIS
21, boulevard Gustave Morisot
21400 Châtillon sur Seine

Tél. : 03-80-81-56-25

Rapport d'activités 2015 et prévisionnel 2016

CONTRAT GLOBAL SEQUANA ET CELLULE RIVIERE DU SICEC

Le bassin versant de la Seine Amont, d'une superficie totale de l'ordre de 2 630 km², se situe en tête de bassin sur les départements de la Côte d'Or, de l'Aube, de l'Yonne et de la Haute Marne et les régions Bourgogne et Champagne-Ardenne. Ce bassin recouvre plus de 190 communes.

Le Contrat Global Sequana s'inscrit dans une démarche de préservation et d'amélioration de la ressource en eau et des milieux naturels. Il est la formalisation de la mobilisation des acteurs pour développer et promouvoir cet objectif au moyen d'un programme d'actions.

Le contrat global, porté par le SICEC fait suite au contrat rivières signé en 2007 et ayant pris fin en décembre 2012.

La forte implication des diverses structures locales dans la réalisation des actions inscrites démontre tout l'intérêt de l'animation locale sur ce territoire.

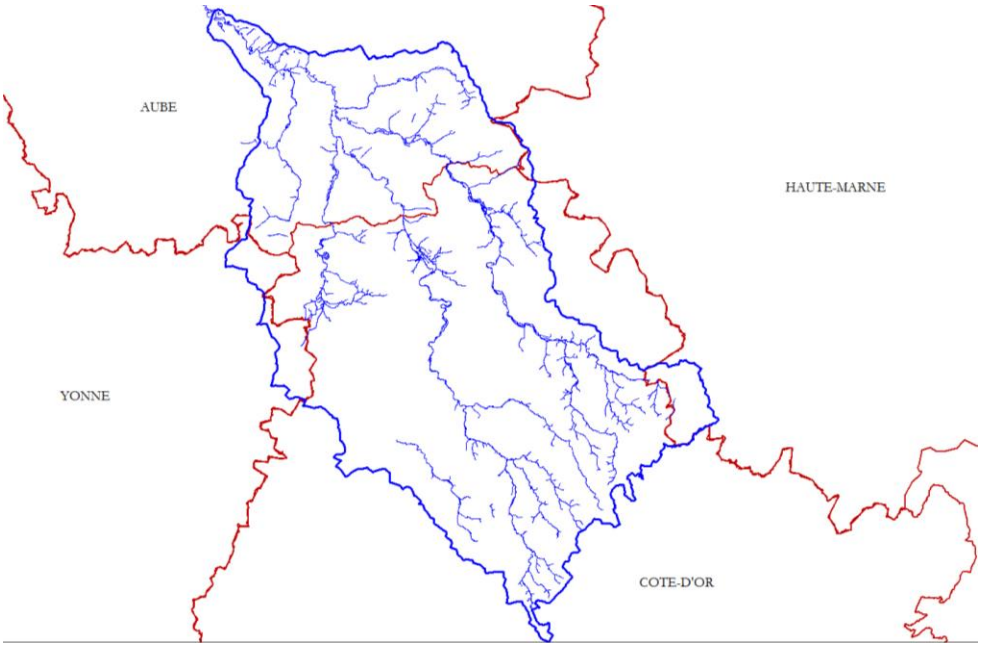

6 syndicats intercommunaux d'aménagement de rivière existent sur le territoire, sans toutefois représenter la totalité des communes du périmètre :

- Le syndicat Intercommunal des Cours d'Eau Châtillonnais,
- Le Syndicat Intercommunal de l'Arce,
- Le Syndicat Intercommunal de la Sarce,
- Le Syndicat Intercommunal de l'Ource,
- Le Syndicat Intercommunal de la Seine de Mussy-sur-Seine à Bourguignons,
- Le Syndicat Intercommunal de la Seine de Bourguignons à Troyes.

Le SICEC est la structure porteuse du Contrat Global, les 5 autres syndicats sont signataires de la démarche.

Les objectifs

L'objectif principal est de concrétiser sous l'autorité du comité de rivière, les actions inscrites dans le Contrat global en favorisant la mise en place d'une politique tournée vers une gestion globale et intégrée de la ressource en eau du bassin.
Les efforts des contrats portent actuellement l'engagement des actions prioritaires et la communication liée aux divers projets.

1. L'EQUIPE DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES COURS D'EAU CHÂTILLONNAIS (SICEC- STRUCTURE PORTEUSE DU CONTRAT)

En 2015, l'équipe du SICEC (missions technique et animation) était composée de 7 salariés, telle que :

1.1 CELLULE RIVIERE :

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe rivière (4 ETP), assure des missions d'assistance technique et ingénierie :

- ***Etudes et travaux confiés à des prestataires externes (1/2 ETP) :***

- Maîtrise d'ouvrage directe et assistance technique et administrative des syndicats maîtres d'ouvrage dans le cadre d'aménagement d'ouvrages hydrauliques, de restaurations de cours d'eau (…),
- Contact avec les propriétaires riverains (accords et signature de conventions),
- Rédaction des pièces de marchés publics et demandes de subventions,
- Suivi technique des bureaux d'étude,
- Animation des comités de pilotage,
- Corrections et orientations des études,
- Contact avec le maître d'œuvre durant la phase travaux,
- Suivi des procédures règlementaires (DIG, DLE, enquête publique),
- Suivi des chantiers.

- ***Etudes et travaux menés en interne (3,5 ETP) :***

- Maîtrise d'ouvrage directe et assistance technique et administrative des syndicats dans le cadre de l'entretien de la végétation rivulaire et prévention des risques d'inondation (programmation quinquennale, suivi administratif et financier, suivi de chantiers…),
- Projets de restauration physique et effacements d'ouvrages hydrauliques pour les syndicats de rivière,
- Contact et accord des riverains (conventions), réalisation des levés topographiques, modélisation hydraulique, définition des projets de travaux, rédaction des dossiers règlementaires, rédaction des demandes de subventions, rédaction des éléments de marché public, suivi financier des travaux.

Depuis le 1er septembre 2014 et la restructuration opérée au sein du SICEC, les missions rivières sont assurées par :

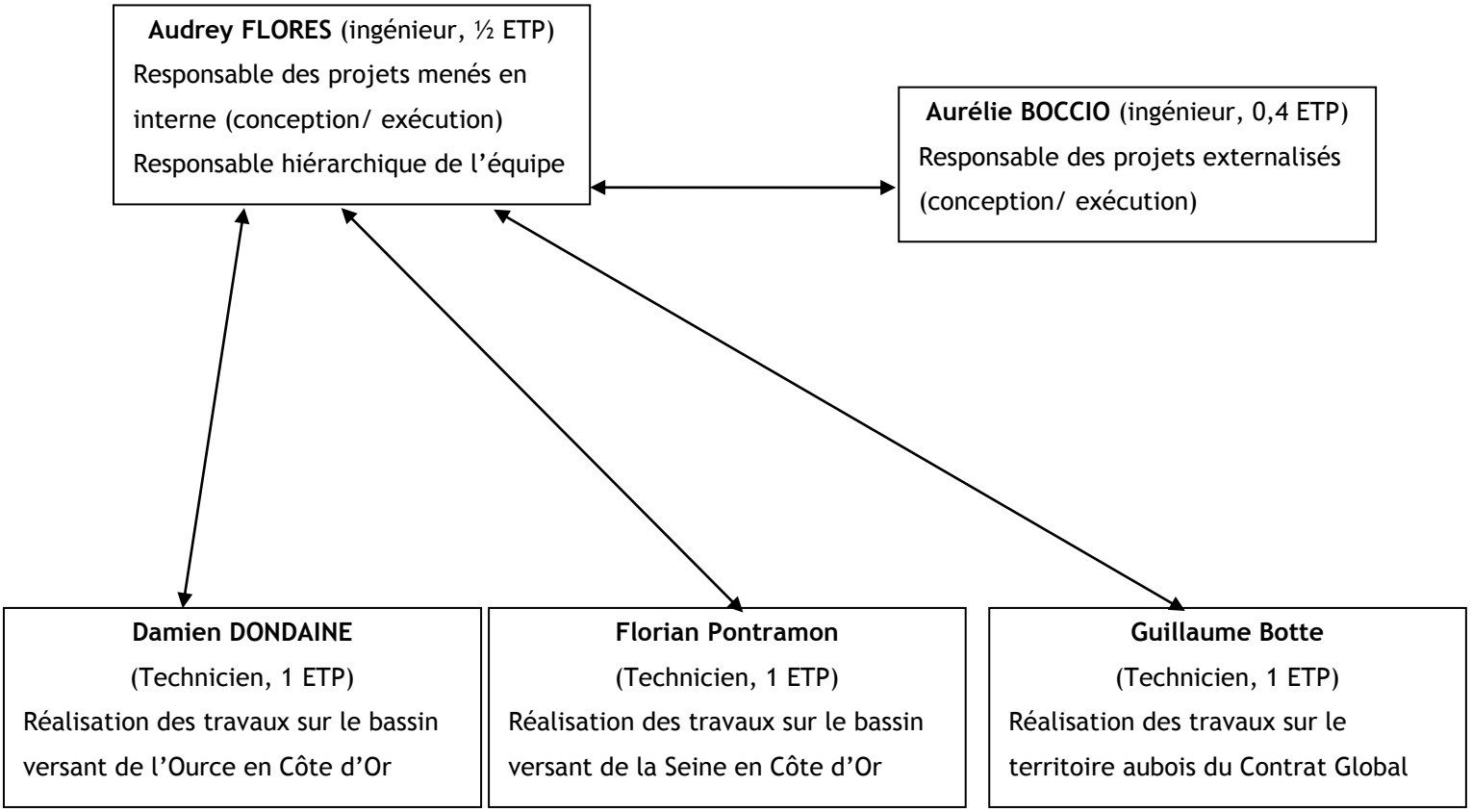

Un poste de technicien de rivière sur le territoire aubois du Contrat Global a été créé au 1er mars 2014. Ce technicien, employé direct du SICEC, est mis à disposition des 5 syndicats de l'Aube.

1.2 CELLULE ANIMATION :

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe d'animation (1,30 ETP), assure les missions de :

- ***Animation générale du Contrat Global (1 ETP sur 2 postes) :***

- Sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages des actions prioritaires du Contrat Global,
- Animation, assistance technique et administrative des maîtres d'ouvrages sur les thématiques du petit cycle de l'eau et aux pollutions diffuses,
- Animation du comité du Contrat,
- Secrétariat technique du comité du Contrat,
- Programmation annuelle des actions du Contrat Global,
- Animation, assistance technique et administrative des syndicats de rivière de l'Aube,
- Appui technique et conseil auprès des maîtres d'ouvrages locaux pour la mise en œuvre d'une gestion intégrée et équilibrée des bassins versants : regroupement des structures locales.

- ***Missions de communication (0,30 ETP sur 1 poste) :***

Le SICEC a également en charge la mise en œuvre de différents supports et événements nécessaires à l'information régulière des partenaires du Contrat. Il s'agit de réaliser des actions pédagogiques, de sensibilisation, communication, information via divers supports, participation à diverses manifestations…

- ***Animation « érosion/ruissellement » (0,5 EPT) :***

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe « érosion/ruissellement » assure des missions d'animation et d'assistance technique:

- Mise en œuvre des actions du Contrat Global Sequana par mobilisation des acteurs locaux autour du volet D4 « érosion/ruissellement ».
- Représentation de la structure et du Contrat Global auprès des diverses instances sur le volet D4,
- Faire émerger de nouveaux projets par sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages,
- Mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'action du volet D4,
- Tenir un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées sur le volet D4,
- Assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que la programmation directe ou déléguée des maîtres d'ouvrages des actions du volet D4.

- ***Animation Zone humide (0,5 ETP) :***

Le SICEC, par l'intermédiaire de son équipe « zones humides » assure des missions d'animation et d'assistance technique:

- Mise en œuvre des actions du Contrat Global Sequana par mobilisation des acteurs locaux autour des volets B3 : « Préservation des zones humides et milieux naturels remarquables »,
- Représentation de la structure et du Contrat Global auprès des diverses instances sur le volet B3,
- Faire émerger de nouveaux projets par sensibilisation et mobilisation des maîtres d'ouvrages,
- Mobiliser les maîtres d'ouvrages locaux autour du programme d'action du volet B3,
- Tenir un rôle de coordination, de gestion, de suivi, de communication, de valorisation des études et des actions réalisées sur le volet B3,
- Assurer la gestion administrative, financière et technique ainsi que la programmation directe ou déléguée des maîtres d'ouvrages des actions du volet B3.

Depuis le 1er septembre 2014 et la restructuration opérée au sein du SICEC, les missions d'animation sont assurées par :

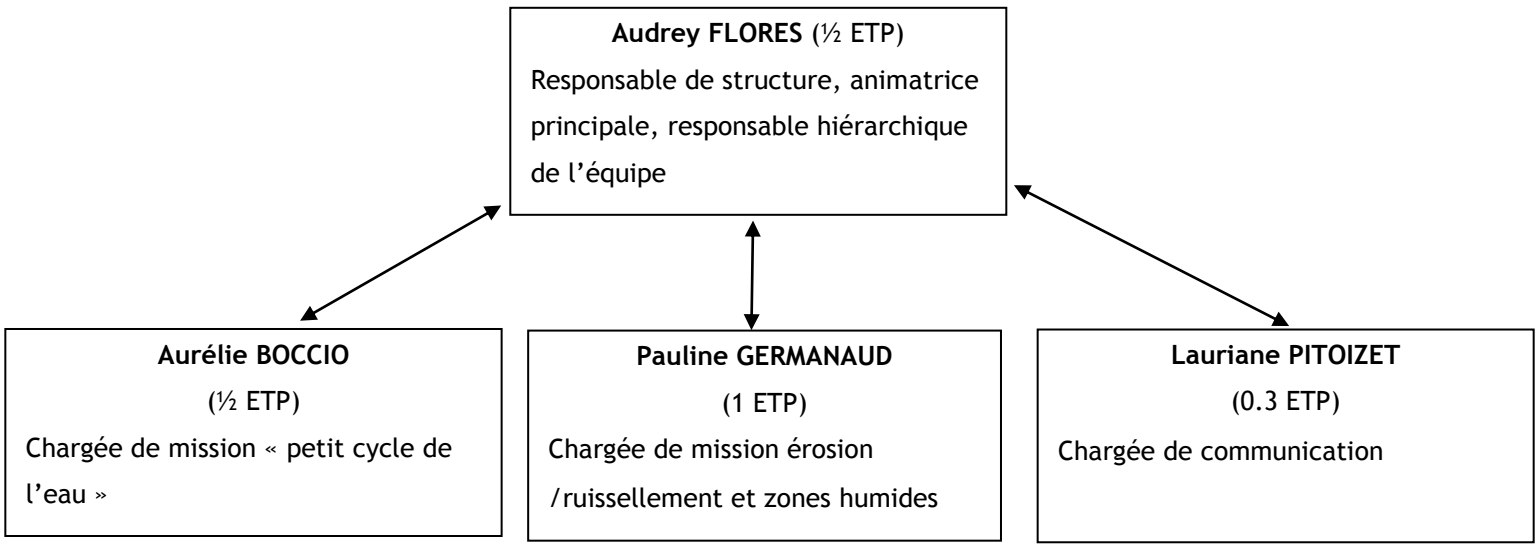

Le poste de chargée de mission Erosion/ruissellement et zones humides a été créé le 1er juillet 2014.

2. RAPPORT D'ACTIVITE 2015 ET PREVISIONNEL 2016

2.1. CELLULE RIVIERE

2.1.1. AMELIORATION DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE

- ***Effacement de l'ancien vannage du vieux moulin de Beaunotte :***

Cet ouvrage était situé sur la commune de Beaunotte et référencé au ROE (n° 83462). La hauteur de chute était de 40 cm.
L'obstacle était situé sur la Coquille (affluent de la Seine), classé prioritaire au titre de la continuité écologique par arrêté préfectoral.
Avec accord écrit du propriétaire privé (convention), les travaux ont consisté à la suppression totale des vestiges de l'ouvrage et la pose d'une passerelle neuve.
Les opérations se sont déroulées en septembre 2015 et ont permis de reconnecter un linéaire de 1 311 m.
Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.
Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

Site avant travaux

Site lors de la réception du chantier

- ***Effacement de l'ancien moulin de la scierie de Cosne :***

Cet ouvrage était situé sur le cours de la Seine à Quemigny-sur-Seine et référencé au ROE (n° 83459). La chute résiduelle était de 30 cm. Une convention signée avec le propriétaire privé a autorisé les opérations.
Les travaux ont consisté à la suppression totale des reliques de l'ouvrage et l'installation d'un quai de défense incendie à environ 30 m à l'aval de l'obstacle en rive droite.

Un linéaire de 13 552 m de cours d'eau a été reconnecté grâce à ces travaux.
Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.
Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

Site avant travaux

Site lors de la réception du chantier

- ***Effacement du seuil de l'ancien moulin des écuyers à Chatillon-sur-Seine :***

Cette relique de seuil se trouvait sur la Seine à Châtillon-sur-Seine et était classée au ROE (n°83463).
Les travaux ont consisté à supprimer l'ensemble des maçonneries existantes, avec l'accord écrit du propriétaire privé.
Les opérations se sont déroulées en septembre 2015.
Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.
Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

- ***Effacement de l'ouvrage Floriet :***

Cet ouvrage se situait sur la commune de Nod-sur-Seine et appartenait au SICEC (ROE n° 28253). N'ayant jamais eu d'utilité économique et dépourvu de vannages depuis plusieurs années, cet obstacle était infranchissable et créait une chute résiduelle de 2m.
L'aménagement a consisté en la suppression totale de l'ensemble de l'ouvrage ainsi qu'à la réhabilitation du site (mise en place de clôtures, plantation d'arbres et arbustes, retalutage des berges).
Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.
Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

- ***Ouvrage MASSARD à Belan-sur-Ource (travaux 2016) :***

L'ouvrage Massard est situé sur un cours d'eau classé en liste 2. Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage a été signée avec le SICEC dans un objectif d'effacement total de l'ouvrage.
La phase étude du projet a été réalisée en interne en 2015 (hormis la réalisation des levés topographiques) : modélisation, conception et rédaction des dossiers administratifs.
La première phase de travaux consistant en la suppression totale de l'obstacle, ainsi que la consolidation des seuils de décharge latéraux est programmée en 2016.

La seconde phase de travaux, consistant à retaluter les berges en rive droite et créer des banquettes végétalisées est programmée en 2017.

Le projet est ainsi soumis à autorisation (modification du profil en travers), le dossier est actuellement en cours d'instruction.
Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.
Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

- ***Ouvrage Robinet à Buncey (travaux 2016) :***

Cet ouvrage, en état très dégradé, se situe sur la Seine sur la commune de Buncey. Le droit d'eau de cet ouvrage a été supprimé par arrêté préfectoral en 2013.

En accord avec le propriétaire privé (convention), un dossier de déclaration de travaux a été déposé en septembre 2015 afin de réaliser les travaux de suppression des reliques de l'ancien seuil.
Ces travaux sont programmés en 2016.
Un état des lieux morphologique (relevé des faciès d'écoulement et granulométrie) a été réalisé avant toute intervention.
Ces relevés seront par la suite réalisés les années n+1 et n+3 suivant l'effacement.

- ***Amélioration du franchissement piscicole et diversification de la Seine au niveau de la Mairie de Châtillon-sur-Seine (travaux 2016) :***

Le seuil dit « de la Mairie » se situe sur le bras principal de la Seine à Châtillon-sur-Seine. Avec l'accord des propriétaires (conventions signées avec le riverain privé et la commune), et suite à la réalisation d'une étude interne, des travaux sont programmés en 2016.
Les opérations consisteront à créer une échancrure dans le seuil existant ainsi que des banquettes végétalisées qui recentreront les écoulements et limiteront les dépôts sédimentaires.
Ce projet, soumis à déclaration au titre de la Loi sur l'eau, est en cours d'instruction administrative.

- ***Restauration de la petite continuité (travaux 2016) :***

3 passages busés seront remplacés par des dalots sur les communes de Villers-Patras, Meursauge et Magny-Lambert.

- ***Etude de l'ouvrage hydraulique de Grancey-sur-Ource :***

Cette étude, confiée au cabinet IRH en 2014, est actuellement suspendue car les premiers éléments de diagnostics ont démontré la nécessité de procéder à des investigations hydrogéologiques complémentaires, ce qui a fait l'objet d'une autre consultation. Cette mission a une durée prévisionnelle d'un an et sera réalisée par le bureau d'étude Sciences Environnement. L'étude devrait donc reprendre son cours début 2017.

- ***Etude de l'ouvrage de Polisy :***

L'étude portée par les propriétaires de l'ouvrage est au stade élaboration du dossier Loi sur l'eau. Un comité de suivi ainsi que des échanges avec les propriétaires en 2015 ont permis d'aboutir à un projet d'effacement de l'ouvrage avec comblement partiel des douves, ce qui n'était pas envisagé avant le lancement de cette étude.
Des suivis piézométriques ont aussi été lancés cette fin d'année afin d'évaluer l'impact de la ligne d'eau de la Laigne sur le niveau de la nappe et donc sur les fondations de l'église à proximité.
Les travaux sont prévus en 2017.

- ***Etude de l'Etang du Roy à Voulaines-les-Templiers :***

Une étude est portée par le propriétaire de l'ouvrage, assisté du SICEC. Elle se compose de deux tranches :

- tranche ferme étude scénario restauration continuité,
- tranche conditionnelle phase maîtrise d'œuvre travaux.

La réunion de lancement a eu lieu fin octobre, les investigations de terrain en novembre. Le choix du scénario est prévu dans le courant du premier trimestre lors d'un comité de suivi.

- ***Etude des ouvrages du Brevon :***

Cette étude a débuté en février 2015. 3 ouvrages situés sur le Brevon et appartenant à un propriétaire privé sont étudiés afin d'améliorer la continuité piscicole et sédimentaire. L'étude aborde désormais la phase PRO (projet) et se terminera au printemps 2016.
Une convention visant l'ouverture progressive des vannes de 2 de ces ouvrages a été signée avec le propriétaire en parallèle de ces réflexions.

- ***Etude des ouvrages hydrauliques du SICEC à Châtillon-sur-Seine :***

Le SICEC est propriétaire de 4 ouvrages hydrauliques sur la Seine à Châtillon-sur-Seine. Une étude globale visant l'amélioration de la continuité écologique démarrera au premier trimestre 2016.

- ***Etude d'ouvrages hydrauliques (2016) :***

Plusieurs études devraient voir le jour en 2016/2017, suite à de nombreux contacts avec les propriétaires (et signatures de conventions de mandat d'étude):

- Etude interne du seuil de Bragelone-Beauvoir,
- Etude externalisée de 2 ouvrages à Chamesson,
- Etude externalisée de l'ouvrage amont de Saint-Marc-sur-Seine,
- Etude externalisée de l'ouvrage de Mussy-sur-Seine,
- Etude externalisée de l'ouvrage de Loches-sur-Ource,
- Etude externalisée sur l'ouvrage de la Sogépierre (recherche d'une ressource en eau alternative à leur pompage en amont de la retenue),
- Travail avec le collège de Recey-sur-Ource sur l'ouvrage du « Lac Parisot » (cf partie communication et valorisation).

2.1.2. PROTECTION ET RESTAURATION DE COURS D'EAU

- ***Restauration du ruisseau du Coteau Froid :***

Ce ruisseau se situe sur la commune d'Aisey-sur-Seine, dans une pâture non clôturée à l'origine, ce qui entraînait des phénomènes de sédimentation.

Les berges de ce ruisseau étaient très verticales et un passage busé altérait de façon importante la dynamique hydraulique du tronçon. L'objectif de l'opération était de rétablir la continuité écologique (remplacement du passage busé par un dalot, tout en restaurant les capacités écologiques du tronçon par un retalutage des berges, une recharge granulométrique, la pose de clôture sur le linéaire et l'implantation d'une ripisylve adaptée.
Ces travaux se sont déroulés en juillet 2015.

- ***Renaturation du ruisseau de la Combe Vellerot :***

Le ruisseau de la Combe Vellerot est situé sur la commune de Rochefort-sur-Brevon. Le ruisseau a été déplacé et canalisé sur un linéaire de 200 m, entraînant le drainage d'une partie de la prairie.
Les travaux ont consisté à la remise au point bas du ruisseau, dans son lit d'origine. Deux passages à gué et clôtures ont été aménagés afin de permettre au bétail de circuler d'une berge à l'autre.
Ces travaux ont été réalisés en juillet 2015.

- ***Aménagement d'un peigne à Charrey-sur-Seine:***

Un aménagement de protection de berge a été réalisé sur demande de l'AAPPMA locale, avec l'aide des élèves de la MFR de Buxières-les-Villiers.

- ***Aménagement d'une protection de berges à Essarois :***

Une érosion de berge sur la commune d'Essarois a été constatée par un propriétaire. Un aménagement en fascine a été réalisé avec les élèves du lycée technique de Sainte Maure (10).

- ***Aménagement du lit mineur à Leuglay :***

Des banquettes végétalisées ont été créées dans la traversée de Leuglay (au niveau de la Mairie) afin de diversifier les écoulements, augmenter les vitesses et hauteurs d'eau en étiage et éviter la prolifération de végétaux aquatiques. Ces aménagements ont également un objectif paysager.

- ***Aménagement du lit mineur à Riels-les-Eaux :***

Le ruisseau de la Fontaine aux Chênes qui traverse le village de Riel-les-Eaux a également été aménagé. Des banquettes ont été créées afin de réduire la largeur du cours d'eau devant la Mairie et le lavoir.

Les vannes d'un ouvrage situé devant un pont ont été enlevées et des épis et blocs abris ont été placés à son aval.

- ***Création d'une mare à Prusly-sur-Ource :***

L'EARL CHAINEY, en partenariat avec le SICEC et la MFR de Buxières-les-Villiers a créé et aménagé une mare sur une de ses parcelles.
Cette mare servira de support pédagogique pour les écoles du Chatillonnais, le Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne et la Maison de la Forêt.
L'aménagement, d'une surface de 900 m², présente différentes hauteurs et pentes de berges afin d'accueillir un grand nombre d'espèces.

- ***Création de clôtures, plantations et abreuvoirs :***

Plusieurs projets verront le jour en 2016 :
- Clôture et abreuvoirs à Vix sur 700 ml,
- Clôture, plantation et abreuvoir à Pothières sur 1000 ml,
- Clôture et plantations à Leuglay sur 100 ml,
- Clôture, plantations et abreuvoir sur 3 000 ml à Voulaines-les-Templiers,
- Clôture, plantation et abreuvoir à Vanvey sur 500 ml,
- Clôture, plantations et abreuvoir sur 3 000 ml à Villotte-sur-Ource.

- **Aménagement de lit mineur à Recey-sur-Ource et Voulaines-les-Templiers (travaux 2016) :**

Le projet consiste en une diversification du lit mineur par pose d'épis et blocs abris.
Les travaux seront réalisés en été 2016.

- ***Restauration de la vallée de la Sarce :***

Dans le cadre de la réalisation du plan de gestion de la Sarce, plusieurs aménagements ont été réalisés en avril 2015 :

- Quatre abreuvoirs ont été réalisés sur la commune de Jully-sur-Sarce et permettent d'éviter la divagation du bétail.

- Création de banquettes végétalisées et d'épis en lit mineur sur la commune d'Avirey-Lingey.

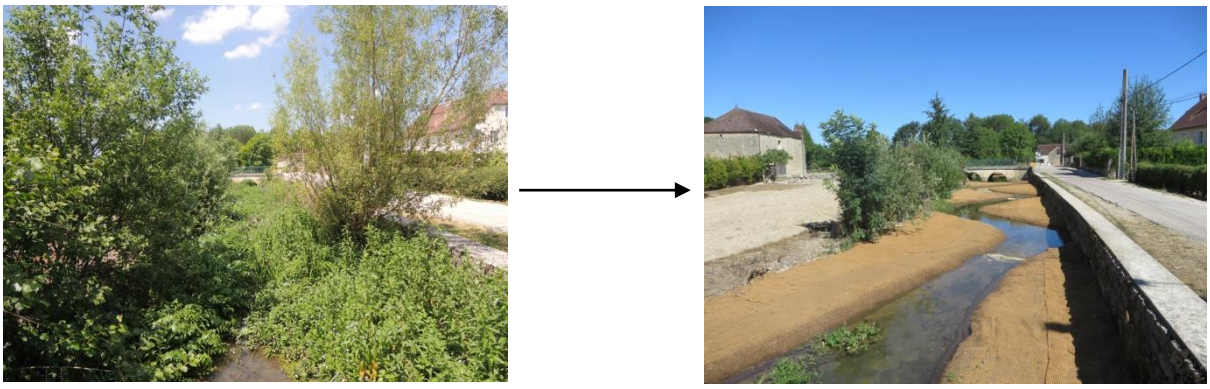

- Faucardage manuel sur la commune d'Avirey-Lingey. Cette opération a permis de rétablir les écoulements en recréant une dynamique au cours d'eau.

- **Scarification d'un bras de décharge à Essoyes :**

Un bouchon sédimentaire a été supprimé par scarification manuelle afin de rétablir le libre écoulement des eaux sur un bras de décharge. Cette opération a été réalisée avec l'aide des employés municipaux d'Essoyes et de lycéens.

- ***Restauration du ruisseau de la combe Bochelet à Bure-les-Templiers (travaux 2016) :***

Le projet consiste à remettre au point bas le cours d'eau sur un linéaire d'environ 300 m. Ce projet, soumis à autorisation au titre de la Loi sur l'eau, est en cours d'instruction administrative. Les travaux auront lieu en 2016.

- **Création de banquettes végétalisées à Laignes (travaux 2016) :**

La conception d'un projet de banquettes végétalisées dans la traversée de Laignes est actuellement en cours, avec pour objectif la réalisation des travaux en été 2016.

2.1.3. ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE

- Dans le cadre du plan pluriannuel d'entretien de la végétation du SICEC, l'entretien des berges des vallées de Seine et affluents a commencé en octobre 2015.
La tranche d'entretien 2015 se terminera au printemps 2016. La tranche 2016 débutera quant à elle dès l'été.

- Un diagnostic du territoire des Syndicats de la Seine dans l'Aube et du Syndicat de l'Arce a été réalisé durant l'été 2015. Ce diagnostic identifie l'état de la végétation, la présence d'embâcles, d'érosions de berges ainsi que d'autres particularités (points d'abreuvement…).
Des propositions d'actions seront proposées pour l'élaboration d'un plan de gestion.

- Des travaux de bûcheronnage et désembaclement ont été réalisés par les techniciens de rivière du SICEC sur diverses communes (Villemoyenne, Clérey, Mussy-sur-Seine, Merrey-sur-Arce, Bar-sur-Seine, Bertignolles…)

2.1.4. RECONNAISSANCE ET SUIVIS

- En 2015, la cellule rivière a participé à des pêches électriques en collaboration avec la fédération de pêche de Côte d'Or et l'ONEMA.

- Un protocole de suivi des effacements des ouvrages hydrauliques a également été mis en place, basé sur la cartographie des faciès et de la granulométrie avant/après travaux.
Le diagnostic initial de 7 sites a été réalisé en 2015 sur le territoire du SICEC.

- Une cartographie des zones en assec a été réalisée sur les vallées de la Sarce et de l'Arce durant l'été 2015, particulièrement chaud et sec.

2.1.5. PROTECTIONS DE BERGES

- ***Protection de berge sur la commune de Jully-sur-Sarce :***

Une protection de berge en génie mixte (enrochement surmonté d'un retalutage avec géotextile) a été réalisée en juin 2015 sur la commune de Jully-sur-Sarce par le syndicat de la Sarce. Cet aménagement permet désormais de protéger durablement la station d'épuration d'une industrie.

- ***Protection de berge sur la commune de Polisot :***

Une encoche d'érosion s'est créée suite à la chute d'un arbre en bord de Seine. Les travaux menés par le syndicat de la Seine de Mussy à Bourguignons ont consisté à un retalutage de la berge, suivi de la stabilisation par pose de géotextile. Des boutures seront plantées au printemps prochain afin de consolider l'ensemble.

- ***Protection de berge sur la commune de Clérey :***

Cet aménagement date de 2014. La partie supérieure de la protection a été stabilisée par plantation de boutures.

- ***Projets :***

Plusieurs projets de protection de berges sont en cours d'étude, sur les communes de Plaines-Saint-Lange et Polisy.

2.2. CELLULE ANIMATION

Les missions de l'équipe d'animation se développent essentiellement suivant trois axes :

- ***L'animation et la coordination générale du Contrat Global:*** Il s'agit d'un travail de liaison des divers membres du comité de rivière, d'organisation des réunions de travail ou annuelles, de présentation des travaux effectués et de gestion globale des divers travaux menés (programmation interannuelle, tableaux d'avancement…).

- L'assistance technique aux structures intercommunales : Il s'agit d'un travail de sensibilisation et d'assistance auprès des maîtres d'ouvrage de manière à faire émerger les projets qui sont inscrits aux contrats de rivière. S'en suit la rédaction des cahiers des charges des études complémentaires, la définition en interne de certains projets, le suivi administratif et financier et le suivi du déroulement des études et des travaux.

- Le développement du programme de communication auprès des acteurs locaux (élus, usagers, public adulte..) : il s'agit de la réalisation de documents de communication (plaquettes, films, site internet), de l'organisation de journées d'échanges techniques, de réunions publiques…

- ***Animation globale du Contrat Global Sequana (0,5 ETP) :***

Le territoire du Contrat Global a été étendu sur la partie auboise, atteignant désormais une superficie de 2 630 km².
Le Contrat Global porte sur 4 volets :

- Animation/ suivi/ communication,
- Reconquête et préservation de la fonctionnalité des milieux aquatiques,
- Petit cycle de l'eau,
- Pollutions diffuses.

L'année 2015 a été consacrée à la mise en œuvre effective du Contrat Sequana avec :

- L'organisation d'un comité technique,
- L'organisation d'un premier comité de pilotage du contrat sous la co-Présidence de M. Naudinot et M. Petit De Bantel,
- La signature du Contrat Global par tous ses membres,
- La conception d'un tableau de suivi des actions,
- La prise de contact/conseil de divers maîtres d'ouvrages.

L'animation a également largement porté sur la présentation de la future réforme de la compétence rivière (GEMAPI). Une présentation de la réforme, du Contrat Sequana ainsi que la possibilité de création d'un syndicat mixte a été réalisée auprès de 3 conseils communautaires.

L'objectif étant d'anticiper la réforme de l'action territoriale dans le domaine des rivières, avec la création d'un syndicat mixte à l'échelle du bassin versant géographique.

Une mission d'expertise juridique a été commandée à un cabinet d'avocats, qui a pu rédiger des projets de statuts et règlement intérieur.

Cette animation sera largement prolongée en 2016.

Répartition du temps de travail

Temps passé par type de missions

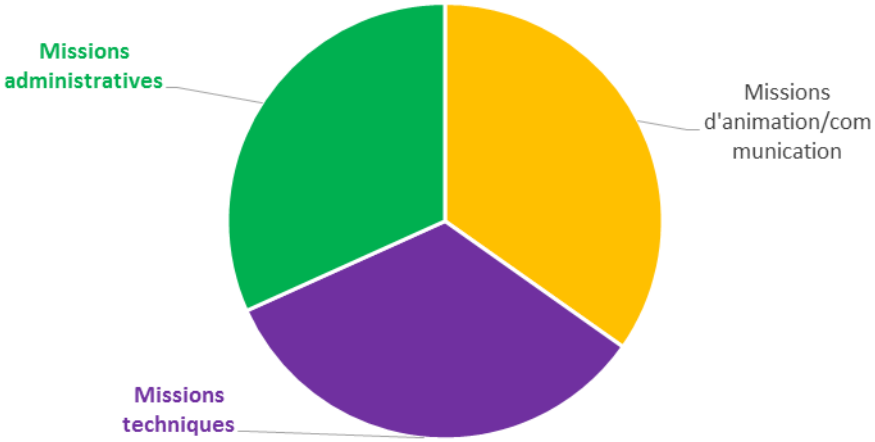

Type de mission		Animation Générale	
Missions d'animation/communication		**44%**	
	Démarchage (MOA, financeurs)		7%
	Préparation, organisation & animation de réunions		9%
	Supports de communication		4%
	Echanges Extérieurs		8%
	Réunions d'équipe		16%
Missions techniques		**13%**	
	Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)		0%
	Recherche/documentation pour projets		3%
	Réunions techniques de projet		5%
	Elaboration & Rédaction projets		5%
Missions administratives		43%	
	Formation		8%
	Gestion administrative courante		15%
	Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)		20%
	Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)		0%
Total		100%	

Ce poste est complété par 0,5 ETP consacré à l'ingénierie rivière (chargée de mission). Voici la répartition du temps de travail passé sur chaque thématique.

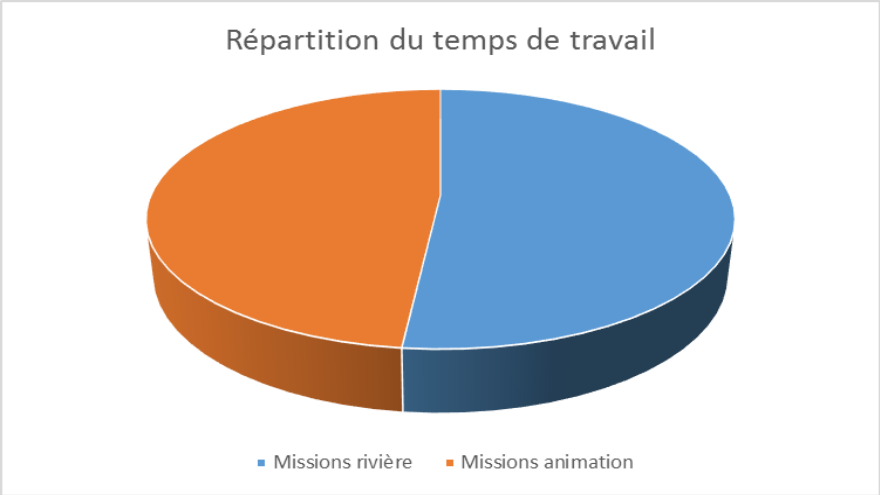

➢ ***Communication (0,3 ETP) :***

- *Sur le devant de la Seine* : il s'agit d'un bulletin d'information bisannuel relatant les faits marquants et l'avancement du Contrat Global. Il a été édité 1 fois en 2015.
- *Le petit Sequana* : Il s'agit d'un nouveau document d'information, édité pour la première fois en fin d'année 2014. Au format flyer (A5), il recense l'ensemble des actions de terrain réalisées au fil de l'eau. Il a été édité 5 fois en 2015.
- *Plaquettes de présentation des zones humides* : ces plaquettes ont été éditées en collaboration avec les Conservatoires d'Espaces Naturels de Bourgogne et Champagne-Ardenne. La diffusion a été réalisée :
    - Par courrier lors des invitations à la journée « milieux humides » (environ 300 élus invités),
    - Auprès du grand public sur le stand du SICEC lors des manifestations,
    - Lors de rencontres de propriétaires de milieux humides.

Le Petit Sequana

Décembre 2014 N°1

Création de banquettes sur la Laigne :

En septembre dernier, le SICEC a assisté la Fédération de Pêche de Côte d'Or dans la réalisation de 16 banquettes sur un linéaire de 500 mètres sur la Laigne. Ces travaux ont eu lieu sur la commune de **Laignes** et ont consisté à mettre en place des banquettes pour diversifier et accélérer les écoulements. Celles-ci se végétaliseront au fil du temps. D'autre part, des radiers ont été créés sur les secteurs où les vitesses de courant étaient les plus importantes afin de créer des zones de frayères potentielles pour la truite fario. Enfin, des blocs-abris ont été mis en place pour créer des caches pour la faune

Travaux de renaturation sur la Petite Laigne :

Ces travaux, réalisés en septembre 2014 sur la commune de **Chaume-les-Baigneux**, avaient pour but d'apporter une vraie plus-value biologique et hydraulique sur ce tronçon de cours d'eau en diversifiant les vitesses de courant, en augmentant l'habitat piscicole et en favorisant le fonctionnement hydromorphologique du cours d'eau. Pour ce faire, des épis déflecteurs et des blocs-abris ont été installés.

Avant... ...Après !

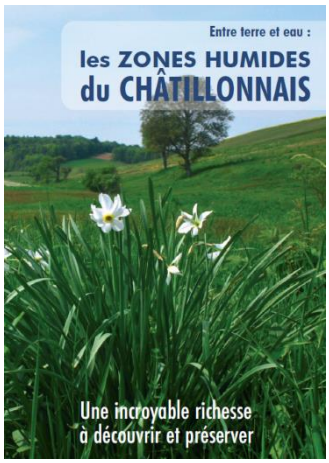

- *Plaquette sur l'intégration des milieux humides dans les documents d'urbanisme* : diffusion aux communes et communautés de communes.
- *Site Internet* : Il permet de relayer l'actualité du Contrat Global. L'ensemble des documents de communication y sont mis en téléchargement. Le site a été entièrement mis à jour début 2015.
- *Interventions extérieures* : L'équipe du SICEC a été sollicitée par différentes écoles pour réaliser des interventions sur la thématique de l'eau et de l'environnement. Divers stands ont également été présentés lors de manifestations : forum des métiers, Fête de l'Automne, Journées Châtillonnaises, projet CLEA…

Répartition du temps de travail

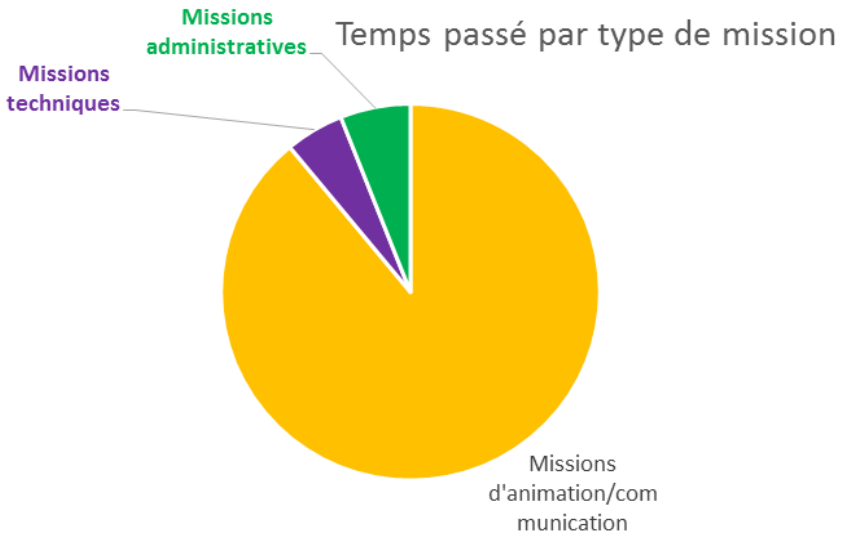

Type de mission	Communication	
Missions d'animation/communication	**89%**	
Démarchage (MOA, financeurs)		15%
Préparation, organisation & animation de réunions		6%
Supports de communication		61%
Echanges Extérieurs		6%
Réunions d'équipe		1%
Missions techniques	**5%**	
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)		2%
Recherche/documentation pour projets		3%
Réunions techniques de projet		0%
Elaboration & Rédaction projets		0%
Missions administratives	6%	
Formation		2%
Gestion administrative courante		4%
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)		0%
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)		0%
Total	100%	

➢ ***Animation érosion/ruissellement et zones humides :***

Ce poste d'animation se répartit en :
-1/2 ETP consacré à la thématique « zones humides » (ZH),
-1/2 ETP consacré à la thématique « ruissellement/érosion » (RE).

Les missions d'animation « zones humides »

Les actions du Contrat Sequana associées au poste concernent principalement les volets :
- A2 « Interventions pédagogiques/ sensibilisation »
- A52 « Enjeux Biodiversité »
-B3 « Zones Humides »
-D3 « Zones d'expansion de crue » (MAEC)

- **Organisation d'une journée de formation sur les milieux humides à destination des élus du territoire, à Laignes le 5 octobre 2015, en partenariat avec les Conservatoires d'Espaces Naturels de Bourgogne et Champagne-Ardenne (CENB et CENCA) *(action A24-01)*.**

Les maires des 190 communes du territoire, les présidents des 11 communautés de communes, les délégués des 6 syndicats de rivières et les partenaires du Contrat Sequana étaient conviés, soit environ 300 invités. Les journaux locaux ont également été sollicités (2 articles de presse sont parus à l'issue de la journée).
Une cinquantaine de personnes ont participé (dont 35 élus). La matinée a été consacrée à des présentations en salle : définition, types, fonctions et services rendus par les milieux humides, menaces, résultats des inventaires réalisés sur le territoire, outils mobilisables pour préserver ces milieux, avec un focus sur l'inscription dans les documents d'urbanisme et la trame verte et bleue. (Intervenants : SICEC, CENCA, CENB, DREAL Champagne-Ardenne). L'après-midi a été consacré à des visites de terrain (en deux sous-groupes) permettant d'illustrer les notions développées le matin, et de profiter du témoignage d'élus locaux ayant mis en œuvre une démarche de préservation de leurs milieux humides. Un document de séance a été remis aux participants, fournissant contacts, références règlementaires et bibliographiques.
L'ensemble des participants ayant répondu au questionnaire de satisfaction (plus de 50%) s'est dit satisfait de la journée et a considéré qu'elle répondait à ses attentes.

Journée milieux humides : présentation en salle (à gauche), et l'un des 2 groupes d'élus en visite sur une prairie humide (à gauche).

- **Elaboration d'un projet agroenvironnemental et climatique pour les milieux humides du territoire Sequana *(action B3-01)* (projet campagne 2016 pour la vallée de l'Ource), en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, la Chambre d'agriculture de Côte d'Or, et le GIP du futur Parc National.**

Le projet vise l'ouverture de mesures agroenvironnementales et climatiques aux agriculteurs exploitant/gérant des milieux humides dans le bassin versant de l'Ource pour la campagne PAC 2016. Ce projet vise la préservation/amélioration de la gestion des prairies de fauche et de pâture et la reconversion de parcelles humides en prairies, dans un objectif de préservation/reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité. 90 exploitants agricoles sont ciblés, sur environ 350 ha de milieux humides avérés (et 850 ha de milieux humides potentiels). L'animation de ce PAEC est prévue pour 2016. Un PAEC similaire devrait être élaboré pour la vallée de la Seine.

- **Préservation de la zone humide de « Trouche-bœufs » à Verpillières-sur-Ource *(action B3-02)*.**

Les propriétaires de ce site de 3,8 ha ont été conviés à une première rencontre de découverte et sensibilisation à la richesse de leur zone humide (faune, flore, habitats, intérêts pour la gestion de l'eau…), organisée en collaboration avec le CENCA. 6 des 7 propriétaires se sont montrés particulièrement intéressés pour participer à la préservation du site. La mise en place d'un plan de gestion sur le site a été proposée et acceptée.
En partenariat avec le Syndicat de l'Ource et le CENCA, une convention d'un an est en cours de signature pour la réalisation de ce plan de gestion en 2016 par le CENCA et l'animatrice zones humides du Contrat Sequana. A l'issue de la définition du plan de gestion, une convention de gestion « longue durée » devrait être proposée aux propriétaires par le Syndicat de l'Ource et le CENCA.

- **Suivi de l'étude diagnostic du lac de Marcenay-Larrey *(action B3-05)* (en appui du CENB qui porte l'étude avec le Syndicat du Lac).**

Participation aux COPIL, accompagnement des élus du Syndicat du Lac pour la relecture des rapports. Cette action sera poursuivie en 2016.

- **Rédaction d'articles sur la biodiversité remarquable du territoire du Contrat *(action A52-02)*, parus dans le bulletin d'info semestriel « sur le devant de la Seine ».**

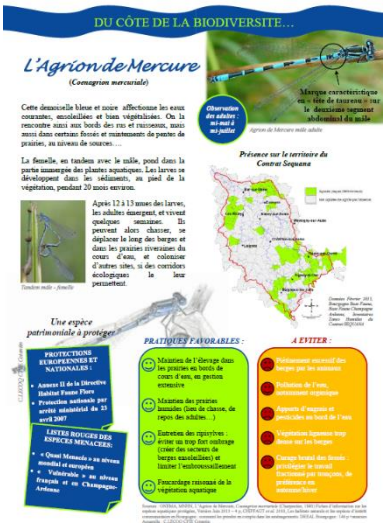

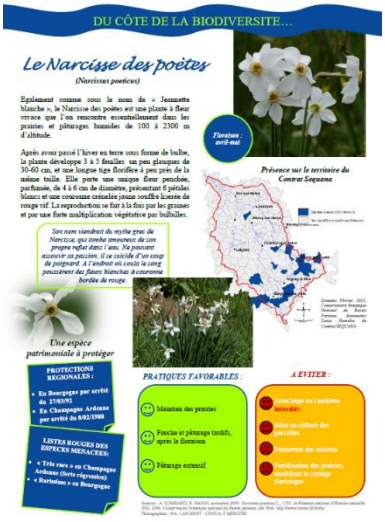

Deux articles sont parus dans le dernier numéro : l'Agrion de Mercure (faune) et le Narcisse des poètes (flore). Chaque prochain numéro du bulletin d'info comportera désormais une double page « Du côté de la biodiversité ».

- **Etude préalable à l'élaboration d'un projet de restauration de la zone humide de Channes *(action B3-02)*.**

Des observations du site à plusieurs périodes ont permis d'élaborer un « état initial » du site. Une rencontre des propriétaires privés et de la commune en janvier 2016 permettront de définir plus précisément les actions de restauration envisageables.

- **Rencontre d'agriculteurs sur un ancien marais à Riel-les-Eaux, souhaitant réaménager le site et/ou curer les fossés pour accélérer l'évacuation de l'eau.**

Le site, bien que partiellement drainé, est toujours une zone humide.
Une réunion a été organisée avec l'ONEMA pour rappeler la législation relative aux zones humides. Il a été proposé aux agriculteurs de remettre en herbe leurs parcelles, solution la plus intéressante tant

d'un point de vue agricole (terres très humides où les cultures sont régulièrement noyées) que pour la qualité de l'eau (pollution de l'eau fortement probable liée aux intrants utilisés). La mise en place de MAEC en 2016 a été proposée. Ce projet a été intégré dans le PAEC « Milieux humides » présenté précédemment.

- **Impulsion de la poursuite des inventaires des zones humides du Contrat Sequana en aval de Virey-sous-Bar, par le CENCA (suite à l'extension du périmètre du Contrat depuis la campagne d'inventaires 2009).**

Le rendu de ces inventaires est prévu début 2016.

- **Diffusion des données relatives aux zones humides situées sur la commune de Châtillon-sur-Seine dans le cadre de la révision du PLU de la commune et recommandations sur la préservation de parcelles concernées.**

- **Sensibilisation du grand public aux milieux humides, lors des différentes manifestations auxquelles le SICEC a participé (Salon Chasse & Pêche à Troyes, Journées Châtillonnaises, Fête de l'Automne de Leuglay).**

Les missions d'animation « Ruissellement - Erosion»

Les actions du Contrat SEQUANA associées au poste concernent le volet D4 « Erosion/ruissellement ».

- **Mise en œuvre des PAEC « Bassin versant du Landion » et « Captage de Noé-les-Mallets » (action D4-09 et -10).**

Coordination de l'animation réalisée par la Chambre d'agriculture de l'Aube, mise à jour du PAEC au fur et à mesure des modifications des cahiers des charges des mesures, réalisation des notices de territoire et notice mesures. Il est à noter que cette action a pris beaucoup de temps pour un résultat quasi nul (pas de contractualisation en 2015, mais une conversion bio, 2 agriculteurs en réflexion pour un engagement éventuel en 2016), essentiellement du fait des nombreux changements dans le dispositif et des corrections successives qu'il a fallu apporter (incertitudes et évolutions qui n'ont pas aidé à convaincre les agriculteurs d'adhérer au projet). Ces deux PAEC feront l'objet d'un examen début janvier 2016 pour déterminer l'opportunité de les rouvrir en 2016.

- **Rencontre de la commune de Polisot, confrontée à d'importants problèmes d'érosion et inondation.**

Une étude du bassin versant et des aménagements envisageable a été proposée. Elle devrait être lancée en 2016, et pourrait constituer le « coteau pilote » du Contrat Sequana.

- **Accompagnement de l'Association foncière de Verpillières-sur-Ource dans la définition et la conception d'un bassin de rétention (étude réalisée en interne), qui soit en même temps un site d'accueil de la biodiversité (« zone humide artificielle » au cœur du vignoble).**

Ce projet sera poursuivi en 2016.

- **Participation au comité technique de la cellule « Eau et Viticulture » de la Chambre d'agriculture de l'Yonne (qui étudie également le vignoble Châtillonnais), pour la mise en œuvre des actions de l'étude relative à la gestion des effluents viti-vinicoles et des problématiques d'érosion et ruissellement.**

Répartition du temps de travail

Les graphiques et le tableau suivant présentent la répartition des tâches pour les deux thématiques de la cellule. *Il est à noter que la partie « zones humides » a occupé plus de temps en 2015 que la partie « érosion/ruissellement » (cf répartition des tâches ci-dessous), du fait d'un démarrage plus rapide des actions de ce volet et d'une part importante d'actions de sensibilisation à lancer prioritairement. Cela explique le nombre plus restreint d'actions menées sur la thématique E/R.*

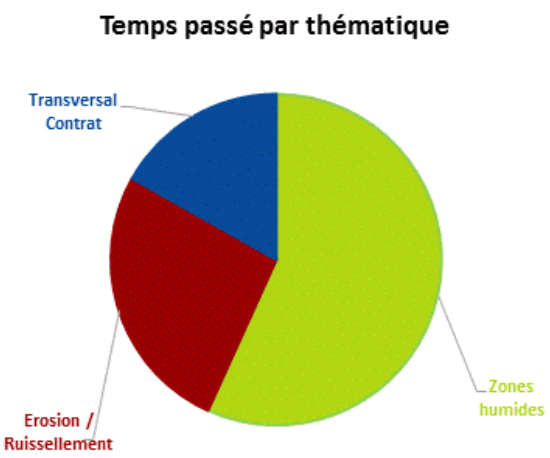

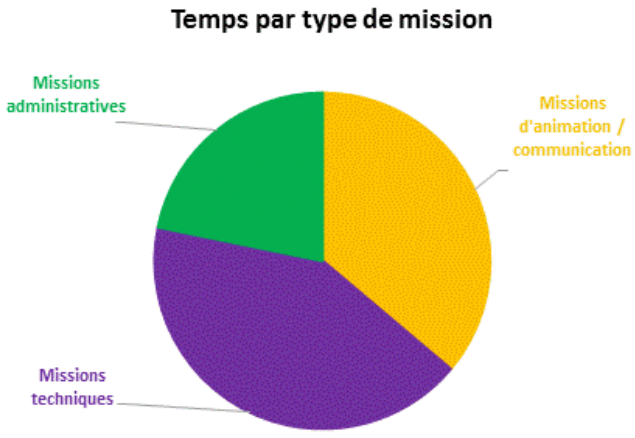

Type de mission	Zones humides & Biodiversité	Erosion-Ruissellement	Transversal Contrat	Total
Missions d'animation/communication				
Démarchage, mise en relation partenaires (MOA, financeurs)	4,1%	2,6%	-	**36,1%**
Préparation, organisation & animation	7,6%	0,2%	0,6%	
Supports de communication	10,7%	0,5%	0,6%	
Echanges Extérieurs	3,3%	2,2%	1,0%	
Réunions d'équipe	-	-	2,8%	
Missions techniques				
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	2,5%	1,1%	1,4%	42,1%
Recherche/documentation pour projets	4,1%	3,8%	-	
Réunions techniques de projet	2,9%	2,7%	-	
Elaboration & Rédaction projets	10,2%	9,3%	-	
charges, appui subvention, suivi des études)	3,8%	0,1%	-	
Missions administratives				
Formation	3,8%	-	1,4%	21,8%
Gestion administrative courante	3,0%	1,9%	3,6%	
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	2,2%	-	5,9%	
Total	58,4%	24,3%	17,3%	

- ***Animation petit cycle de l'eau :***

Cette mission a été engagée :

- A 0,5 ETP lors du premier trimestre (25 jours),
- A 0,4 ETP (mi-temps d'un temps partiel de 80%) lors des 3 derniers trimestres (128 jours).

Un courrier d'information a été envoyé fin 2014 auprès des maîtres d'ouvrages potentiels d'actions inscrites au Contrat. Ce courrier a été adapté en fonction de la thématique concernée et de la priorité de l'action.

Volet assainissement

- **SPANC CCPC.**

Un travail important a été réalisé afin de solder les subventions que devait toucher la Communauté de Communes du Pays Châtillonnais dans le cadre de son programme diagnostic d'assainissement non collectif. Ce travail s'est révélé complexe du fait de la difficulté de recueil des données du délégataire.

- **Divers ANC.**

Différentes collectivités ou particuliers contactent le SICEC afin d'obtenir des renseignements sur la réhabilitation de leurs installations. Cette années les communes de Villaines-en-Duesmois, Meulson, Autricourt, Billy-les-Chanceaux et Aignay-le-Duc ont ponctuellement demandé une assistance.

- **Zonage Montmoyen.**

Afin de mener à bien une opération, le bureau d'étude BADGE a été retenu pour réaliser la révision du zonage de la commune.

Volet eau potable / captage

- **BAC Semond.**

En 2015, la commune a délibéré puis engagé Sciences environnement afin de réaliser la procédure de DUP et étude de BAC. L'étude se déroulera tout au long de 2016.

- **BAC Beaulieu.**

En 2015, la commune a délibéré favorable au lancement d'une étude de BAC (phase 1) puis consulte en ce début d'année 2016, afin de réaliser cette prestation. L'étude se déroulera tout au long de 2016.

- **BAC Source de Servigny / Villes de Troyes.**

En 2015, Asconit prestataire de la Ville de Troyes a réalisé le programme d'action de la phase 2 de l'étude de BAC.
L'année 2016 constitue « l'année zéro » du programme d'actions, durant laquelle les actions de sensibilisation vont être particulièrement mises en œuvre pour informer et expliciter les enjeux du programme d'actions aux agriculteurs et viticulteurs concernés. Cette « année zéro » sera aussi l'occasion de mieux dimensionner les actions impliquant des investissements ou modifications notables de pratiques. Fin 2016, un nouvel état zéro sera ainsi élaboré et permettra au maître d'ouvrage d'opérer les choix stratégiques à réaliser pour la mise en place du programme d'actions sur le BAC, qui seront retranscrits dans un arrêté préfectoral.

- **BAC Source des Fontaines à Jully sur Sarce / Villes de Troyes.**

En 2015, Idées Eaux a continué ses expertises hydrogéologiques afin de préciser le contour du BAC.
En 2016, la ville de Troyes devrait réaliser de la phase 2 de l'étude de BAC.

- **BAC Marcenay.**

En 2015, la commune a délibéré favorable au lancement d'une étude de BAC (phase 1) et de sa procédure de DUP puis consulte en ce début d'année 2016, afin de réaliser la procédure de DUP et étude de BAC. L'interconnexion était envisagée avec la commune de Laignes. L'étude se déroulera tout au long de 2016.

- **BAC Rochefort-sur-Brevon.**

En 2015, la commune a engagé la Chambre d'Agriculture de Côte d'or afin de réaliser la phase agricole de l'étude de BAC. Un comité s'est réuni. Le rendu du programme d'action est attendu courant du premier trimestre 2017. Un PAEC à l'échelle du BAC sera très certainement à concevoir d'ici la fin de l'année 2016.

- **DUP Grancey-sur-Ource.**

Suites à des pratiques agricoles non conformes aux prescriptions de la DUP, il a été souhaité par la commune de réviser sa DUP.

- **Divers captages.**

Différentes communes sollicitent le SICEC pour des questionnements ponctuels, notamment cet été avec la sécheresse du secteur de Châtillon-sur-Seine. Chamesson et Busseaut nous ont contacté pour des problèmes de pollutions diffuses détectés dans leurs analyses en eau potable. Le SIAEP de Coulmier-le-Sec souhaite réhabiliter son réseau d'eau potable sous la route départementale (traversée de Coulmier) qui va bientôt être entretenue par le Département.

- **AAP Pollution diffuse.**

Le SICEC assisté de la Chambre d'Agriculture de Côte d'or a permis à la SCA de Baigneux de se porter candidat à l'appel à projet « Pollution diffuse » lancé par l'AESN cette année. Ils en sont lauréats. En 2016, une étude technico-économique va être lancée afin de mieux valoriser la filière luzerne sur le territoire.

Le SICEC a aussi engagé des premiers partenariats avec la Société Multifolia afin de valoriser la filière Sainfoin Bio sur le territoire. Cette société travaille d'ores et déjà avec la SCA, il est proposé en 2016 de monter un projet en commun avec l'aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie.

A retenir aussi, qu'une série de réunions a été organisée cette année par la préfecture et les services de l'ARS afin de demander à 8 communes du territoire Sequana entre-autre de mettre en place une stratégie de mise en conformité des problématiques qualité d'eau récurrentes de leurs captages d'eau potable.

Répartition du temps de travail

Ce poste animateur « petit cycle » représente 0,4 ETP, il est complété à 0,4 ETP d'une ingénierie rivière. Voici la répartition du temps travaillé pour chacune des missions et chacune des thématiques.

Type de mission	Rivière	Assainissement	Captage	Transversal Contrat	Total
Missions d'animation / communication					
Démarchage, mise en relation partenaires (MOA, financeurs)	3.7%	0.0%	5.1%	0.0%	**41.5%**
Préparation, organisation & animation de réunions	3.1%	0.0%	1.4%	1.4%	
Supports de communication	0.0%	0.0%	0.0%	3.4%	
Echanges Extérieurs	1.4%	5.4%	6.5%	4.1%	
Réunions d'équipe	0.0%	1.4%	0.7%	4.1%	
Missions techniques					
Reconnaissance terrain (définition des projets, suivi de leur évolution...)	5.8%	0.0%	3.7%	4.1%	46.3%
Recherche/documentation pour projets	3.1%	0.0%	1.9%	4.1%	
Réunions techniques de projet	1.4%	1.4%	1.4%	0.0%	
Elaboration & Rédaction projets	7.8%	0.0%	5.4%	0.0%	
Avis études extérieures (cahiers des charges, appui subvention, suivi des études)	1.9%	3.4%	1.0%	0.0%	
Missions administratives					
Formation	0.0%	0.0%	0.0%	6.8%	12.2%
Gestion administrative courante	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	
Suivi du contrat rivières (copil, évaluation, bilans annuels...)	0.0%	0.0%	0.0%	5.4%	
Total	***28%***	***12%***	***27%***	***33%***	***100%***

Le temps consacré à la mission transversal contrat concerne :

- des documents de programmation,
- des réunions internes (importante notamment afin de faire la transition avec les différents techniciens suite au retour du congé maternité),
- COPIL de différents partenaires (GIP, Chambre d'agriculture, DDT, ARS…),
- Le travail sur des indicateurs (suivi qualité, suivi faciès, pêche électrique, photos…),

- 10 jours de formation (journées rivières, journées animateurs captages, HECRAS, Dialogue territorial, journées échanges EPTB…).

Cette mission est donc à répartir à 50 % rivière / 50 % petit cycle.